

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,
Le cinq octobre**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 28 septembre et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibérations affichées en mairie le 10 octobre 2023
Procès-verbal approuvé lors de la séance du 7 décembre 2023
Publié sur le site de la ville le 15 décembre 2023*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Saïd LAOUADI, Fabienne LEPERS, Adjoints au Maire,

Etienne DELEPAUT, Thérèse NOCLAIN, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Fatima KARRAD, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Sabine HONORE, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie CARBON, Christelle DUTRIAUX, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Conseillers,

Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Gaëtan DECOSTER ayant donné procuration à Thibaut THIEFFRY
Rafik BZIOUI ayant donné procuration à Francis VERCAMER
Sana EL AMRANI, ayant donné procuration à Clémentine NOUQUERET
Karima CHOUIA, ayant donné procuration à Mathilde LOUCHART

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du 22 juin 2023

Monsieur Francis VERCAMER, Maire :

1. Budget ville 2023 – Décision modificative n° 2
2. SIVU VAL DE MARQUE – modification des statuts

Monsieur Pascal NYS, Adjoint aux ressources humaines, à la commande publique, aux affaires juridiques :

3. Tableau des effectifs
4. Piscine du parc – école de natation – recrutement d'un vacataire
20. Adhésion à la centrale d'achat régionale pour l'installation et la maintenance de bornes de recharge électrique

Monsieur Étienne DELEPAUT, Conseiller municipal délégué aux Sports et aux équipements sportifs :

14. Révision des tarifs d'Oxyg'Hem

Monsieur Laurent PASTOUR, Adjoint à l'aménagement, aux travaux, à la voirie et au numérique :

6. NPRU – transfert du foncier MEL à la ville de Hem – aménagement du site Roux
7. NPRU – Quartiers Lionderie et Trois Baudets – vente d'un terrain situé rue Foch à la société Notre Logis
16. Engagement de la procédure d'état d'abandon manifeste d'une habitation – 9 square des Bruyères
17. Engagement de la procédure d'état d'abandon manifeste d'une habitation – 13 impasse Vandemeulebrouck
18. Mise en place d'une servitude tréfoncière sise Carrière Delplanque

Monsieur Saïd LAOUADI, Adjoint à la vie économique, au commerce, à l'emploi et à l'insertion :

9. Mise à disposition de locaux à l'ancienne école Jules Ferry – POLE EMPLOI
10. Mise à disposition de locaux à l'ancienne école Jules Ferry – GIP AGIRE
11. Mise à disposition de locaux à l'ancienne école Jules Ferry – ALAM
12. Mise à disposition de locaux à l'ancienne école Jules Ferry – INSERTIM

Monsieur Jérôme MEERSEMAN, Conseiller municipal délégué au commerce, à l'économie sociale, solidaire et circulaire

13. Opération grand jeu hémois - Puzzle

TABLE DES MATIÈRES

Approbation du procès-verbal	5
1. Budget de la ville 2023 – Décision modificative n° 2	5
2. SIVU VAL DE MARQUE – Modification des statuts.....	5
3. Tableau des effectifs	5
4. PISCINE DU PARC – École de natation – Recrutement d’un vacataire.....	5
14. Révision des tarifs d’Oxyg’Hem.....	5
6. NPRU – Transfert du foncier MEL à la ville de Hem – Aménagement du site Roux.....	5
7. NPRU – Quartiers Lionderie et Trois Baudets – Vente d’un terrain situé rue Foch à la société Notre Logis	6
16. Engagement de la procédure d’état d’abandon manifeste d’une habitation – 9 square des Bruyeres	6
17 Engagement de la procédure d’état d’abandon manifeste d’une habitation – 13 impasse Vandemeulebrouck6	6
18. Mise en place d’une servitude tréfoncière à la carrière Delplanque.....	6
9. Mise à disposition de locaux a l’ancienne école Jules Ferry – POLE EMPLOI.....	6
10. Mise à disposition de locaux a l’ancienne école Jules Ferry – GIP AGIRE	6
11. Mise à disposition de locaux à l’ancienne école Jules Ferry - ALAM.....	6
12. Mise a disposition de locaux à l’ancienne école Jules Ferry - INSERTIM.....	6
13. Opération Grand jeu hémois - Puzzle	6
20. Adhésion à la centrale d’achat régionale pour l’installation et la maintenance de bornes de recharge électrique	8

La séance est ouverte.

M. Francis VERCAMER, Maire : La séance est ouverte et je demande à Clémentine Nouqueret de bien vouloir faire l'appel.

Mme Clémentine NOUQUERET procède à l'appel nominal.

M. Francis VERCAMER, Maire : Voilà un Conseil municipal qui risque d'être plus court que prévu puisqu'un certain nombre de délibérations ont été bloquées par la conférence des présidents, mais avant je vais vous faire quelques annonces. D'abord sur les mouvements en Mairie. Cécile Vandaele, qui était technicienne (non Céline, pardon, Céline parce que c'est vrai, Cécile Vandaele avant), Céline Vandale, technicienne du patrimoine au service Technique, est arrivée le 22 août. Millie Chiron, contrat d'apprentissage à Franchomme, master 2 de muséologie, est arrivée le 1^{er} septembre 2023. Annie Leclere, gestionnaire financier, est arrivée au pôle FRM le 26 septembre 2023, et Vincent Pasquier, le nouveau DGA au pôle FRM (finances, ressources, moyens), arrivera le 1^{er} décembre.

Quelques départs : Cécile Vanacker, qui était adjointe technique au FLPA, est partie en retraite le 31 août 2023. Thibault Andrique, gestionnaire des finances, est parti en mutation au Département le 11 septembre dernier. Christophe Tonon, le DGA du pôle FRM (finances, ressources, moyens) est parti par mutation à la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin le 1^{er} octobre dernier. Mélanie Duquesne, correspondante financière, part par mutation à la mairie de Lys-lez-Lannoy le 30 novembre. Sélim Laouadi, le responsable des relations avec la population, part par mutation à la mairie de La Madeleine au mois de novembre, et Olivier Richard, technicien bâtiment, part par voie de mutation à la mairie de Sequedin le 1^{er} janvier comme directeur des services techniques. Attention, quelle promotion !

Alors, malheureusement aussi quelques décès. D'abord Corinne Duperis-Leclerq, qui est la belle-sœur de Francis Vercamer, qui est décédée le 20 juillet 2023. Madame Annie Tourneur, belle-mère de Jean-Adrien, qui est décédée le 26 juillet 2023. Pierre Hancq, père de Christophe Hancq qui est au service technique, est décédé le 28 août 2023. En votre nom à tous, je leur ai présenté nos sincères condoléances et les ai assurés de notre affection.

Quelques évènements. D'abord, les 6 et 7 octobre, le Challenge couture qui a eu lieu toute la journée...

Une intervenante : C'est demain.

M. Francis VERCAMER, Maire : Donc qui aura lieu demain toute la journée pour la confection des bonnets de chimiothérapie, organisé en faveur de l'association Mon bonnet rose à la ferme Franchomme. Le 8 octobre, le spectacle *Fugain fait bandapart*, au Zéphyr, à 16 heures. Le 10 octobre, le Cross du collège Devos, l'après-midi au stade Hidalgo. Du 9 au 17 octobre, le cirque Zavatta (vous avez dû le voir, parce qu'il y a des panneaux partout) au parvis Dunant. Le 11 octobre, inauguration du multiaccueil Oasis, 20 ans de la Maison de la petite enfance, à 17 heures. Le 12 octobre, la réception des enseignants, à 11 h 45, salle des Mariages, donc ici même. Le 13 octobre, le théâtre *Pour le meilleur et pour le pire*, avec Booder, à 20 heures au Zéphyr. Le 14 octobre, la Nuit des bibliothèques à la ferme Franchomme, séance de dédicace, de 14 à 16 heures, avec la romancière Karine Bausière. Le 14 octobre encore, le Salon de la bière (pas du tout le même genre) à Braquaval, toute la journée. Du 14 octobre au 19 novembre, l'exposition *l'Histoire des résidences de la Marque et des Aulnes*, à la Maison du patrimoine et d'histoire naturelle.

Une intervenante : Locale.

M. Francis VERCAMER, Maire : Oui. *C'est histoire locale. Pourquoi il y a marqué naturelle sur mon papier ?* Je ne sais pas. Du 16 au 20 octobre, Challenge écomobilité scolaire (action de sensibilisation à la mobilité douce). Le 17 octobre, le théâtre *1983* avec Chantal Ladesou, à 20 heures, au Zéphyr. Le 19 octobre, accueil des jeunes écoliers allemands de Wiehl (notre ville jumelée). Bien sûr, ils sont accompagnés de l'école Notre Dame de Lourdes, à 10 h 30, à la salle des Mariages. Donc jumelage des jeunes. Très bien, cela va relancer le jumelage avec l'Allemagne. Compagnie Racines carrées, *Ça déménage*, à 20 heures au Zéphyr. Le 20 octobre, le cross du collège Saint-Paul, cette fois-ci au stade Hidalgo toute la journée., et le concert de solidarité pour le Maroc avec HK (on y reviendra tout à l'heure) à 19 h 30 au Zéphyr. Le 31 octobre, Halloween à 18 h 30 dans le Parc de la mairie avec la chasse aux

fantômes suivie d'un spectacle au Théâtre de verdure et, au Ciné Zéphyr, *Baby boss 2*, à 15 heures au Zéphyr.

Le 8 novembre, témoignage de Lili Leignel, à 10 heures à la salle des Fêtes. Si vous n'y avez jamais été, je vous invite à y aller parce que c'est vraiment exceptionnel. Lili Leignel est une déportée, et donc elle raconte toute son enfance et son histoire. C'est vraiment très intéressant.

Du 9 au 15 novembre, l'exposition du 11 novembre à la ferme Franchomme. Le 9 novembre, encore, la veillée de la stèle de Gaulle à 18 heures, à la Grand-Place. Le 11 novembre, le défilé avec un départ à 10 h 45 ici, au parking de la mairie et, bien sûr, derrière, le banquet des Anciens combattants à la salle des Fêtes à 13 heures. N'oubliez pas de vous inscrire si vous êtes libre.

À compter du 15 novembre, le Grand jeu hémois avec les commerçants de Hem, et notamment avec le Puzzle, qui est donc une délibération et dans notre ordre du jour. Du 17 au 19 novembre, la Délégation du jumelage avec les Portugais qui viennent à Hem, donc une délégation de jumelage des Portugais, donc tâchez de réserver votre week-end. Il y aura sûrement un certain nombre de manifestations qu'on organisera. Je pense qu'ils arriveront en petite délégation. Ils ne sont que 4, mais quand même, on devra les recevoir. C'est notre ville jumelée d'Aljustrel.

Le mardi 21 novembre et le mardi 28 novembre, ateliers de concertation organisés dans le cadre du Contrat de Ville. Les heures sont encore à définir, mais une consultation en ligne sera également mise en place. Vous savez qu'il y a le nouveau Contrat de Ville qui doit être réalisé par la Métropole européenne de Lille, et nous avons un certain nombre de concertations à organiser.

Du 18 au 26 novembre, la Semaine européenne de la réduction des déchets (ateliers de compostage, fresque des déchets). Les 25 et 26 novembre, le Salon de la généalogie à la ferme Franchomme. Du 25 novembre au 28 janvier, exposition *L'arbre et moi* à la ferme Franchomme. Le samedi 25 novembre, finale de Hem ton Talent à 19 heures à Dunant. Là aussi, je vous invite à y aller. C'est des jeunes qui présentent des talents, et il y a eu d'ailleurs pas mal de monde à la dernière. J'y suis passé, et il y a du monde, et c'est quand même des jeunes qui ont de sacrées qualités d'artistes. Le 26 novembre, le dimanche, la course Nature Val de Marque, qui part – je vous le rappelle – à partir de 9 h 30. Il y a plusieurs courses qui partent à partir de 9 h 30 de la rue Jules Ferry. Il y a des courses, des randonnées et des marches nordiques. Et il y a le concert de l'Ensemble orchestral de Hem à 11 heures au Zéphyr.

Je vous rappelle que le budget participatif est ouvert jusqu'au 1^{er} novembre pour les votes, pour élire les projets de ce budget participatif. Le prochain Conseil, vous l'avez vu, a été décalé au 7 décembre. Il n'a plus lieu en novembre. Il est au 7 décembre et on ne fait plus qu'un seul Conseil d'ici la fin de l'année plutôt qu'en faire deux puisque, comme on n'avait pas de directeur financier, c'était difficile de boucler le budget pour la fin d'année. Donc on a reporté un peu en attendant l'arrivée du nouveau directeur financier. Le 7 décembre, ce sera donc le débat d'orientation budgétaire.

Voilà en tout cas pour les annonces.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL

1. BUDGET DE LA VILLE 2023 – DECISION MODIFICATIVE N° 2

2. SIVU VAL DE MARQUE – MODIFICATION DES STATUTS

3. TABLEAU DES EFFECTIFS

4. PISCINE DU PARC – ÉCOLE DE NATATION – RECRUTEMENT D'UN VACATAIRE

14. REVISION DES TARIFS D'OXYG'HEM

6. NPRU – TRANSFERT DU FONCIER MEL A LA VILLE DE HEM – AMENAGEMENT DU SITE ROUX

7. NPRU – QUARTIERS LIONDERIE ET TROIS BAUDETS – VENTE D’UN TERRAIN SITUE RUE FOCH A LA SOCIETE NOTRE LOGIS

16. ENGAGEMENT DE LA PROCEDURE D’ETAT D’ABANDON MANIFESTE D’UNE HABITATION – 9 SQUARE DES BRUYERES

17 ENGAGEMENT DE LA PROCEDURE D’ETAT D’ABANDON MANIFESTE D’UNE HABITATION – 13 IMPASSE VANDEMEULEBROUCK

18. MISE EN PLACE D’UNE SERVITUDE TREFONCIERE A LA CARRIERE DELPLANQUE

9. MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L’ANCIENNE ECOLE JULES FERRY – POLE EMPLOI

10. MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L’ANCIENNE ECOLE JULES FERRY – GIP AGIRE

11. MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L’ANCIENNE ECOLE JULES FERRY - ALAM

12. MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L’ANCIENNE ECOLE JULES FERRY - INSERTIM

13. OPERATION GRAND JEU HEMOIS - PUZZLE

M. Francis VERCAMER, Maire : Maintenant, si vous voulez bien, je vais passer aux votes bloqués et au compte-rendu de la conférence des présidents. À la conférence des présidents ont été proposés en vote bloqué :

- Approbation du procès-verbal,
- La délibération numéro 1 – Budget de la Ville 2023 – décision modificative n° 2
- La numéro 2 – SIVU Val de Marque – modification des statuts
- La numéro 3 – Tableau des effectifs
- La numéro 4 – Piscine du parc – école de natation – recrutement d’un vacataire
- La numéro 14 – Révision des tarifs d’Oxyg’Hem
- La numéro 6 – NPRU – transfert du foncier de la MEL à la ville de Hem – aménagement du site Roux
- La numéro 7 – NPRU – Quartiers Lionderie et Trois Baudets – vente d’un terrain situé rue Foch à la société Notre Logis
- La numéro 16 – Engagement de la procédure d’état d’abandon manifeste d’une habitation – 9 square des Bruyères
- La numéro 17 – même procédure pour le 13 impasse Vandemeulebrouck
- La numéro 18 – Mise en place d’une servitude tréfoncière à la carrière Delplanque

- La numéro 9 – Mise à disposition de locaux à l'ancienne école Jules Ferry pour Pôle Emploi
- La numéro 10 – Même mise à disposition pour GIP AGIRE
- La numéro 11 – Même mise à disposition pour l'ALAM (c'est la permanence de l'Assurance maladie)
- La numéro 12 – Toujours la mise à disposition de locaux pour la société Insertim
- Enfin, la 13 – Opération du grand jeu hémois pour le Puzzle

Il ne reste donc à débattre que la numéro 20, qui est l'adhésion à la Centrale d'achat régionale pour l'installation et la maintenance de bornes de recharge électrique. Pascal est revenu de vacances, donc il est en pleine forme et on s'est dit : « *On va lui laisser une délibération pour pouvoir se remettre dans le bain* ». Voilà, alors je vous rappelle les délibérations bloquées : l'approbation du procès-verbal, les délibérations 1, 2, 3, 4, 14, 6, 7, 16, 17, 18, 9, 10, 11, 12, 13. Pas de remarques sur ces délibérations ? On peut passer au vote ?

Qui est pour ? Qui est contre ? Abstentions ? C'est l'unanimité, merci.

À l'unanimité des présents, les élus approuvent le procès-verbal du 22 juin 2023 ainsi que les délibérations numéros 1, 2, 3, 4, 14, 6, 7, 16, 17, 18, 9, 10, 11, 12 et 13.

M. Francis VERCAMER, Maire : Alors, avant de passer à la délibération de Pascal NYS, un petit rappel sur le soutien à nos amis marocains. Il y a deux diaporamas. Vous savez que, au Maroc, il y a eu un tremblement de terre qui a fait malheureusement plus de 2 000 morts (et encore, je pense qu'ils vont peut-être en trouver encore sous les décombres) et plusieurs milliers de blessés. Des villes entières ont été rasées et on arrive à l'approche de l'hiver. Donc nous avons pensé qu'il était souhaitable de participer à l'aide internationale pour essayer d'aider le pays et la population à passer cette période difficile que va être l'hiver. Alors, je sais bien qu'il y a d'autres cas dans le monde, mais on a des ressortissants marocains relativement en nombre important sur la ville de Hem, et donc il nous a paru nécessaire d'accompagner ces familles, qui ont souvent de la famille d'ailleurs au Maroc, et qui ont parfois, malheureusement, été touchées. On va faire des appels à la générosité jusqu'aux vacances de Toussaint, donc jusqu'au 20 octobre à peu près. On a fait déjà un premier appel aux dons à la Résidence des Aulnes. Il y a eu quelques dons qui ont été faits dans l'urne qui est juste à la sortie. Donc, si vous avez un petit chèque à déposer, je vous rappelle que c'est défiscalisable puisque c'est payé à la Fondation de Lille pour l'opération Maroc. Donc vous déposez un chèque, ce sera défiscalisé si vous le souhaitez. Vous pouvez aussi mettre du liquide. J'ai vu qu'il y avait des gens qui avaient mis des billets.

Mais on va également faire des animations. Il y a des associations qui vont faire des animations. Je ne sais pas si elles les feront aussi vis-à-vis de la Fondation de Lille, mais en tout cas la Ville a donc décidé de faire un concert de générosité pour le Maroc, au Zéphyr, en lien bien évidemment avec un certain nombre d'associations locales (notamment Hémix, qui est spécialisée là-dedans), et donc un certain nombre de chanteurs ou de musiciens connus, de rappeurs et d'autres styles, vont venir le 20 octobre à 19 heures 30 au Zéphyr pour un grand concert de solidarité pour le Maroc. Le minimum d'entrée c'est 20 euros, mais bien sûr on peut donner plus si on le souhaite. Je vous invite à venir. Il y a des gens qui font plusieurs millions de vues sur Internet qui viennent, donc ce n'est pas des artistes hémois. Enfin, il y en a d'ailleurs qui sont Hémois et puis qui font aussi plusieurs millions de vues, mais ce sont des artistes internationaux qui viennent. Alors, on n'a pas encore tous les noms. Il y en a qui sont cités et d'autres on ne sait pas trop s'ils vont venir parce qu'ils sont en train de regarder, mais on va avoir des artistes relativement connus. Je pense que la salle sera bien pleine, et donc je vous invite également à y passer. Moi, quand je vois des gens, je leur dis : « *Il faut venir* ». Par exemple, Abdel Bousalham, qui est le directeur de Vilogia qui m'a dit : « *Ah, vous faites cela. Je vais venir aussi* ». Donc vous voyez, cela attire aussi des gens au-delà des jeunes de la Ville, puisque lui, il n'habite pas du tout la ville et avait envie de venir voir. Voilà, donc je vous invite à cela et, bien sûr, si vous avez envie d'être solidaires avec le Maroc, n'hésitez pas à faire un don si vous le souhaitez.

Je vous propose, sauf si quelqu'un veut prendre la parole sur ce sujet... Fatima, tu ne veux pas dire un mot sur cela, parce que tu es un peu à l'origine de ce spectacle ?

Mme Fatima KARRAD : Je ne suis pas seule à l'origine. En fait, c'est plutôt Messaoud qui chapeaute un peu l'action. Que dire sur cette manifestation ? Rien que l'artiste HK, il remplit habituellement les salles.

Il y a d'autres noms connus, comme Brahima. Bon, je n'étais pas préparée à cela. Non, mais le concert, déjà les gens vont passer un très bon moment parce que ce sont des artistes qui viennent, qui sont vraiment investis et engagés pour ce type de manifestation. La salle a été mise à disposition. Donc cela va être une soirée de qualité et cela va faire bouger. Enfin, on sait que cela va plaire au-delà de la Ville parce que, par exemple, HK est Roubaisien, donc il est très connu dans le Nord. Voilà, je salue et je remercie la Ville et les différents élus d'avoir participé et contribué à la possibilité et à la faisabilité de cette action.

M. Francis VERCAMER, Maire : Il y a des artistes qui sont Hémois, connus, qui vont peut-être participer, comme Junior ou Gradur, ou d'autres, je n'en sais rien. Après, Messaoud verra qui peut participer.

Mme Fatima KARRAD : Bien cadré, c'est comme tous les grands artistes. Junior, je suis désolée, mais je ne pense pas qu'il fasse partie de la troupe.

M. Francis VERCAMER, Maire : Je n'en sais rien. Je n'en sais rien, mais comme c'est des Hémois, je ne voulais pas...

Mme Fatima KARRAD : Mais il y a beaucoup de...

M. Francis VERCAMER, Maire : J'en parle parce que ce sont des Hémois.

Mme Fatima KARRAD : Mais par contre il y a beaucoup d'artistes qu'on connaît, enfin d'anciens artistes qui produisent peut-être moins, qui sont Hémois aussi, qui participeront.

M. Francis VERCAMER, Maire : D'accord.

Mme Fatima KARRAD : HK tourne souvent avec – je ne reconnais plus son nom, mais il est Hémois ; il fait partie du théâtre de l'Aventure. C'est une grande famille.

M. Francis VERCAMER, Maire : Très bien. Voilà, donc n'hésitez pas à retenir votre soirée le 20 octobre au soir.

20. ADHESION A LA CENTRALE D'ACHAT REGIONALE POUR L'INSTALLATION ET LA MAINTENANCE DE BORNES DE RECHARGE ELECTRIQUE

M. Francis VERCAMER, Maire : Et je passe tout de suite la parole à Pascal NYS pour sa présentation de délibération.

M. Pascal NYS : Bonjour, je vous remercie. Je vous remercie de me laisser travailler un peu ce soir. Donc, la Ville peut adhérer à la centrale d'achats mutualisés de la région Hauts-de-France afin de bénéficier du groupement d'achat pour l'installation de bornes de recharge électrique sur les parkings privés communaux de plus de 20 places.

Dans ce cadre, et en cohérence avec les objectifs du plan de mobilité et du plan climat air énergie territoriale de la MEL, l'adhésion de la Ville permettra de disposer d'un outil pour l'achat, la pose et la maintenance de bornes sur le patrimoine communal. Je ne lis pas tout, Monsieur le Maire. Je rentre de vacances, donc je ne lis pas tout. Cela pourrait peut-être combler ce que la MEL n'a pas fait, non ? Monsieur le Maire ?

M. Francis VERCAMER, Maire : Non, parce que cela n'a rien à voir. Qui veut prendre la parole sur ce sujet ? Monsieur Dupont.

M. Jacques DUPONT : Merci Monsieur le Maire. Nous sommes évidemment favorables à l'adhésion de la ville de Hem au dispositif de la région Hauts-de-France pour l'installation de bornes électriques sur les parkings privés communaux puisque nous étions les premiers à regretter le retard pris par la Ville sur la couverture de son territoire en bornes de recharge.

Nous regrettons juste que cette décision n'ait pas été prise plus tôt puisque ce dispositif existe depuis plus d'un an déjà. Nous notons aussi votre souci d'être en cohérence avec les objectifs du plan de mobilité et du plan climat air énergie territorial de la MEL. Toutefois, cette délibération a pour limite de présenter isolément un dispositif sous son angle administratif, sous l'angle administratif d'une adhésion à une centrale d'achat.

Ce dont Hem a besoin, c'est la mise en œuvre d'une vraie politique environnementale, avec des objectifs mesurés et évalués, dans laquelle la mise en place des bornes de recharge pour véhicules électriques serait une mesure parmi d'autres pour atteindre ces objectifs. À l'instar du gouvernement, la ville de Hem, et en particulier la commission Environnement et mobilité que vous ne réunissez même plus faute de sujet, pourrait concevoir et lancer son grand plan d'action de réduction des émissions de particules fines et de gaz à effet de serre. Le volet mobilité en serait une des composantes, mais pas seulement. Ce serait une façon de participer à l'effort national et de s'inscrire dans les objectifs européens. Dans ce cadre, nous demandons pour la mobilité une accélération des mesures à prendre à l'échelle communale, d'une part pour favoriser les déplacements alternatifs et, d'autre part, pour libérer le cœur de l'omniprésence oppressante et nuisible de la voiture.

Comme je l'ai déjà dit ici, il ne s'agit pas d'embêter les Hémois qui sont obligés d'utiliser leur voiture pour aller travailler faute d'alternative efficace. Ils ne sont responsables ni des décisions qui ont été prises à l'échelle régionale et communautaire, ni d'un SDIT dont on peut redouter l'inefficacité pour notre secteur dans les années qui viennent.

Nous pourrions par exemple reconsidérer le coûteux projet routier de la M700, fortement remis en cause au regard de son impact sur les zones humides à protéger. Sa justification était de fluidifier le trafic, sauf qu'on constate que là où des aménagements du type de celui que vous proposez ont été mis en œuvre, la promesse initiale de faire sauter le bouchon n'est jamais tenue. Au contraire, ce type d'élargissement génère du trafic supplémentaire en éloignant les activités commerciales et tertiaires des cœurs de ville tout en accélérant l'artificialisation des zones périurbaines, naturelles, agricoles et humides.

Concernant les trafics intra-muros, les Hémois savent que 70 % des voitures qu'on croise dans Hem effectuent un trajet de moins de trois kilomètres. Ils ont conscience que cette situation n'est plus tenable pour notre cadre de vie et qu'il va falloir faire évoluer leurs habitudes. Nous devons accélérer et les accompagner avec plus d'efficacité et de concertation. Quelques exemples :

- installer rapidement un parc de bornes significatif,
- baisser encore le plafond et augmenter le pourcentage de nos aides à l'achat de vélos pour en faire perdurer le succès,
- avantager les Hémois qui se déplacent en vélo lors de nos animations commerciales, ou même dédier des animations aux clients cyclistes comme à Lille ou à Villeneuve d'Ascq,
- informer davantage les Hémois sur le mode opératoire des moyens en location mis à leur disposition,
- envisager et expérimenter des routes et zones piétonnes et scolaires définitives ou temporaires
- conforter et sécuriser toujours plus la place des modes de déplacement doux sur notre voirie,
- ne pas renoncer à simplement faire appliquer le Code de la route et le règlement de stationnement dans notre centre-ville.

Enfin, sachez que nous serons attentifs à ce qu'une ligne de financement de travaux d'entretien de notre presbytère figure au budget 2024. Ce serait un signe positif pour notre patrimoine indiquant que, là aussi, la voiture ne sera pas au centre du projet d'aménagement de ce secteur.

En conclusion, il y a quelques jours à l'assemblée plénière du comité Grand Lille, un vice-président de la MEL a fait une très bonne intervention sur la mobilité et la compétitivité qu'elle est susceptible d'amener à nos territoires. Il a indiqué que, face à ces défis qui se dressent devant nous, la concertation est la clé du succès. J'espère que le maire de Hem l'aura entendu. Je vous remercie.

Mme Blandine LEPLAT : C'est un grand écart quand même que tu as fait pendant cette prise de parole, Jacques. Moi, je voudrais juste me recentrer un petit peu sur tout ce qui est sur cette adhésion à la centrale d'achat, puisque cela concerne la délibération qui a été débloquée. Et donc je voulais juste ajouter quelques paroles en disant que nous constatons tous, nous sommes tous d'accord quand même qu'il y a de plus en plus de voitures électriques ou hybrides rechargeables sur nos routes et que les immatriculations sont en hausse constante, ça c'est indéniable. Nous sommes tous conscients qu'il faut être en cohérence avec les objectifs de la loi LOM, de la loi dite PCAET, de la loi dite climat et résilience et du PDM (du plan de mobilité de la MEL). Mais j'aimerais vous rappeler quelques chiffres.

Selon une étude récente de la MEL, les besoins globaux en matière de recharge électrique se répartissent comme ceci :

- 90 % des utilisateurs d'une voiture électrique souhaitent recharger leur voiture sur des espaces privés, c'est-à-dire soit à domicile, soit ce qu'on appelle à destination
- et donc 10 % expriment le besoin de recharger sur des espaces ouverts au public, qui peuvent être soit des parkings publics, des hôtels, des centres commerciaux ou des centres de loisirs.

À ce jour, sur Hem, certains acteurs économiques offrent à leurs clients des bornes de recharge électrique et la Ville en a aussi implanté sur le parking privé communal de la mairie depuis juin (bornes dûment référencées sur les sites Chargemap et Freshmile) et le bilan est vraiment modéré. On a eu les chiffres à la fin septembre et seules dix sessions de recharge ont été comptabilisées depuis la mise en place de ce point de charge. C'est vraiment peu. Bien entendu, malgré l'usage peu intensif de cette borne, nous allons respecter nos obligations d'avoir un point de charge pour 20 places de stationnement sur des parkings qui devraient être privés, communaux, ouverts 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Et, d'ailleurs, nous travaillons actuellement avec les services techniques pour identifier les lieux d'implantation pour mailler au mieux notre territoire de bornes électriques.

C'est pourquoi la Ville souhaite adhérer à cette centrale d'achat, car cela lui permettra non seulement d'avoir un outil pour l'achat, la pose et la maintenance de ces bornes, mais aussi d'avoir un matériel identique pour les bornes implantées sur les espaces publics et les espaces privés communaux, mais aussi et surtout un matériel compatible avec les bornes électriques qui sont déjà implantées dans les villes de moins de 5 000 habitants.

Enfin, et j'en terminerai par-là, cela permettra aussi d'uniformiser les moyens de paiement et de gestion de toutes les bornes de la métropole. Donc c'est pour toutes ces raisons que je vous demande donc d'approuver l'adhésion de la Ville à cette centrale d'achat. Je vous remercie.

M. Francis VERCAMER, Maire : Qui veut encore intervenir ? Si vous voulez bien, je vais rajouter quelques sujets puisque comme Monsieur Dupont est sorti largement de la délibération, je vais quand même rappeler des choses. On essaie d'être attentif à tout ce qui se passe. Ce serait bien, Monsieur Dupont, que vous soyez attentif aux délibérations-cadres qu'on a déjà votées, parce que ce que vous avez évoqué là, tout à l'heure, c'est déjà dans la délibération-cadre qu'on a votée il y a deux ans, je pense (peut-être trois, peut-être), délibération-cadre dans laquelle l'électromobilité y était, et il y avait même le covoiturage. Il y avait un certain nombre d'autres éléments. Donc cette délibération, elle est toujours valable. Elle a été votée il y a, je pense, trois ans (enfin deux ans et demi à peu près). Octobre 2021 me souffle-t-on dans le dos. Vous voyez, ça fait deux ans pile, voilà. Donc cette délibération existe. Il y en a une autre sur la transition énergétique qu'on a faite et il y en avait une troisième, je ne sais plus sur quoi. Enfin, il y a eu la mobilité, transition énergétique, et puis une troisième qu'on a passé en délibération cadre. Donc, tout ce que vous avez évoqué se trouve dedans, ou quasiment tout. Donc, voilà. Donc moi je voudrais revenir quand même sur un certain nombre de sujets, d'affirmations que vous avez faites qui sont à mon avis erronées.

Il faut savoir que, actuellement, on travaille beaucoup sur la mobilité et sur le trafic dans Hem, tout bêtement parce qu'il y a plusieurs études qui sont faites par la MEL, pas par la Ville. Il y a le M70, vous l'avez cité. Il y a le cœur de ville qui est également travaillé par le MEL. Et puis il y a également l'arrivée du tram qui est également étudiée pour regarder quel impact cela a sur la circulation. L'état des lieux au départ, c'est que près de 50 % de la circulation qui se passe dans Hem, c'est un trafic de transit. C'est-à-dire des gens qui passent à travers Hem, qui viennent des autres communes, pas de Hem, qui sont des autres communes (communes au nord, généralement Lys-lez-Lannoy, voire plus loin), qui passent à travers Hem tout bêtement parce que le rond-point (ce qu'on appelle le rond-point Kiabi) est bloqué le matin. Et donc ces gens-là évitent de passer par cette voie et passent à travers Hem soit par la rue Jules Guesde, soit maintenant quelquefois par la rue Antoine Pinay, mais en tout cas passent à travers Hem. Je vous dis, c'est même plus de 50 % de trafic de transit. Donc quand vous dites 70 %, les gens font moins de trois kilomètres, c'est faux puisque la ville de Hem fait plus de trois kilomètres de long. Donc, déjà, pour traverser Hem, il faut faire plus de trois kilomètres.

M. Jacques DUPONT : Intervention inaudible.

M. Francis VERCAMER, Maire : Je ne vous ai pas interrompu, Monsieur. Ne revenez pas à chaque fois. Voilà, vous avez votre discours, j'ai le mien, et puis après les gens analyseront. Moi, simplement, je voulais vous dire qu'il n'y a pas 70 % des gens qui font moins de trois kilomètres puisqu'il y a plus de 50 % qui font du trafic de transit, et rien que la rue Jules Guesde fait trois kilomètres. Donc, déjà, pour traverser la ville il faut déjà faire plus que trois kilomètres.

Deuxième information qui vous a peut-être échappé, c'est qu'en 2021 il y avait 93 véhicules électriques sur Hem. 93 véhicules, vous voyez ? On n'est pas non plus dans une réforme de transformation mondiale de la circulation à Hem par les voitures électriques, 93. J'espère qu'aujourd'hui on est doublé, j'espère. On a peut-être fait 180. Je serais bien content. Mais le problème d'un véhicule électrique c'est qu'il est très cher et que, à Hem, on a 56 % des gens qui sont non imposables, et que ces gens-là n'ont pas les moyens d'acheter un véhicule électrique malgré toutes les aides diverses et variées que le gouvernement peut faire. Parce que quand vous gagnez moins de 1 500 euros par mois, votre priorité ce n'est pas d'acheter un véhicule électrique, c'est plutôt de donner à manger à vos enfants, je pense. Et donc aussi on a également ce problème.

Alors, moi j'entends tout ce que vous me dites, Monsieur Dupont, mais l'autre jour j'étais à la réunion de concertation sur le tram qui est à la ferme Franchomme. Vous n'avez pas arrêté de critiquer le tram à Hem parce que ce n'était pas vers la bonne direction qu'il allait. Moi, si j'étais pro de la mobilité, je serais content qu'il y ait un tram, quelle que soit la direction où il va, parce que c'est toujours des gens en moins sur la route, parce que c'est une direction. Il y a aujourd'hui 60 % des Hémois qui vont vers Roubaix. Vous contestez le chiffre, mais bon c'est le chiffre qui est donné par les observateurs extérieurs, moi je ne les invente pas. Et donc cela voudrait dire qu'au moins une partie vont prendre le tram pour y aller, et cela va donc diminuer la voiture en ville. Et cela, vous n'êtes pas d'accord. Vous voulez absolument que le tram aille vers Villeneuve-d'Ascq, passe à travers la campagne alors que vous savez très bien qu'à 17 millions du kilomètre dans la campagne personne ne fera un tram. D'ailleurs, la Chambre régionale des comptes, même voire la Cour des comptes, interdirait ce genre de chose là ou en tout cas vilipenderait ce genre de décision. On ne met pas un tram dans un endroit où il n'y a pas d'habitants, donc c'est pour cela. Et donc on espère avoir un bus, mais aujourd'hui le bus qui est prévu au SDIT n'est pas prêt à sortir parce qu'il n'y a pas non plus assez d'habitants dans le secteur, même pour un bus. Je vous rappelle qu'il y en avait un en 2017, puisque c'est en 2017 qu'il a été supprimé. Il a été supprimé parce qu'il n'y avait pas assez de monde. Ce n'est pas si vieux que cela. C'était il y a six ans. Il n'y avait pas assez de monde dedans. La partie vers Villeneuve-d'Ascq qui a été supprimée parce qu'il n'y avait personne dedans. Et donc la MEL a dit : *« On ne va pas payer les bus pour emmener simplement des sièges vides »*. Donc cela me paraît logique.

Donc, peut-être que cela a changé, mais en tout cas c'est quand même un point important à savoir. C'est qu'il faut redensifier un peu la commune si on veut avoir des transports en commun. Il faut 7 000 habitants du kilomètre. Je ne sais pas si vous le savez, 7 000 habitants du kilomètre pour pouvoir avoir un transport en commun lourd. On les a rue Jules Guesde, mais on ne les a pas ailleurs. On les a dans la rue Jules Guesde et dans les quartiers Hauts Champs – Longchamp, bien sûr.

Alors, moi je suis très content que la MEL propose cette adhésion puisque c'est une centrale d'achat régionale qui va permettre d'harmoniser tous les dispositifs. Alors, pour répondre à Pascal qui me dit : *« Est-ce que c'est parce que la MEL ne veut pas faire le travail ? »*, non. C'est parce que la loi MAPTAM, qui est de 2014, de notre bon président Hollande, a décidé que la MEL serait compétente sur l'alimentation électrique des véhicules sur la voie publique, donc sur l'espace public. Et donc la Ville n'est plus compétente. C'est la MEL qui est compétente. Par contre, sur les espaces privés de la commune, la MEL ne peut pas faire sur les espaces privés et donc, pour éviter qu'il y ait des distorsions de type d'alimentation, nous prenons la même centrale d'achat d'ailleurs que la MEL et que la Région pour que les gens, quand ils circulent, ils puissent prendre leur électricité à une borne régionale, à une borne métropolitaine ou à une borne communale avec le même dispositif de paiement ou de branchement. Voilà, c'est pour cela que c'est fait. Et de tarifs, bien sûr, et de tarifs. Et c'est pour cela que ça a été fait comme ça.

Et donc nous, nous allons faire un certain nombre d'implantations de bornes sur les territoires communaux. La MEL va le faire sur le territoire métropolitain public, et puis la Région va trouver des accords avec d'autres collectivités, d'autres communes pour pouvoir installer, bien évidemment, ou d'autres intercommunalités pour installer la même chose ailleurs. Et donc cela permettra d'avoir un

réseau qui soit harmonisé et non pas avoir comme le téléphone, chacun son antenne téléphonique ou voire les autoroutes où chacun a son propre truc d'autoroute. Heureusement, maintenant on a quand même un peu simplifié cela, mais à un moment c'était quand même un peu comme cela. Voilà, en gros, ce qu'il y a derrière cette délibération.

C'est donc une bonne idée, cette idée. Simplement, je devais le dire. Tu reviens de Turquie, je comprends que tu n'as pas forcément participé. Voilà, donc je vous propose de passer au vote de cette délibération si vous voulez bien.

Qui est pour ? Qui est contre ? Abstention ?

À l'unanimité, les élus approuvent l'adhésion à la centrale d'achat régionale pour l'installation et la maintenance de bornes de recharge électrique.

M. Francis VERCAMER, Maire : L'ordre du jour est terminé. Merci de votre participation. Vous voyez que cela a été rapide. Le prochain Conseil sera beaucoup plus long parce que ce sera le ROB, le rapport d'orientation budgétaire, et puis un certain nombre d'autres délibérations importantes. Je vous remercie de votre participation. Bonne soirée.

Clémentine NOUQUERET
Conseillère municipale,
Secrétaire de Séance

Francis VERCAMER
Maire de Hem,
Vice-Président de la MEL

N. B. Ce procès-verbal a été rédigé par la société CODEXA (www.codexa.fr) puis vérifié et complété par les membres de l'instance sous la responsabilité du Secrétaire.